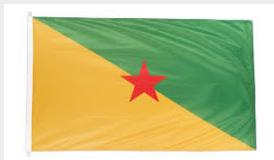


DÉBAT PUBLIC MONTAGNE D'OR EN GUYANE

7 mars - 7 juillet 2018



L'UNION DES TRAVAILLEURS GUYANAIS (UTG) :

Principale centrale syndicale de Guyane, l'Union des Travailleurs Guyanais se revendique du courant syndical « lutte de classes ».

L'UTG défend des valeurs :

- Démocratiques,
- Anticolonialistes,
- Anticapitalistes
- Antiracistes.

Fondée il y a plus de quarante ans, l'UTG accompagne indéfectiblement toutes les luttes du peuple guyanais pour son émancipation.

Contact : utgsecr@orange.fr

CAHIER D'ACTEUR

LA MONTAGNE D'OR : UN PROJET COLONIALISTE ET DANGEREUX

Le projet d'exploitation aurifère de la « Montagne d'or » a le mérite de générer un débat fourni entre les tenants et les opposants au projet. Cependant, bien que les argumentaires soient étayés et développés, le débat se cantonne dramatiquement entre des positions écologistes d'une part et des positions de potentiel de développement économique de l'autre. Or, ces deux positions s'affrontent davantage sur les conséquences de l'exploitation (le comment) en ne se référant que trop peu aux **questions primordiales d'ordre économique et stratégique qui s'imposent en pays dominé** que sont : **Pourquoi exploiter l'or ? Par qui ? Et pour qui ?**

UN PROJET COLONIALISTE

LA GUYANE : DERNIÈRE COLONIE CONTINENTALE AMÉRICAINE

La colonisation de l'Amérique par l'Europe au XV^e et XVI^e siècle a durablement marqué les rapports entre ces deux continents. La période de décolonisation lancée par les États-Unis d'Amérique et la République noire d'Haïti a permis à l'ensemble des territoires continentaux, de la pointe de l'Alaska à la Terre de Feu argentine, de se libérer de la gouvernance européenne. A ce jour, **sur le territoire continental américain, seule la Guyane est encore gouvernée par un pays européen**, en l'occurrence, la France. **La Guyane en tant que « département français » ne détient aucune souveraineté territoriale ou législative et se retrouve soumise aux instructions et décisions prises à plus de 7000km.**

L'EXTRACTION INDUSTRIELLE DE MINÉRAI SANS SOUVERAINÉTÉ CONSTITUE UN PILLAGE

L'économie coloniale se définit selon deux grands principes :

- **l'exploitation des richesses de la colonie au profit de la métropole** « *Coloniser, c'est se mettre en rapport avec des pays neufs, pour profiter des ressources de toute nature de ces pays, les mettre en valeur dans l'intérêt national...* ». Merignhac, *Précis de législation et d'économie coloniale*, 1882.

- **organiser un monopole du marché de consommation au profit des grandes entreprises métropolitaines.** « Les colonies sont, pour les pays riches, un placement de capitaux des plus avantageux. Au temps où nous sommes et dans la crise que traversent toutes les industries européennes, la fondation d'une colonie, c'est la création d'un débouché. » Jules Ferry, Discours devant la Chambre des députés, 29 juillet 1885.

Tout projet d'extraction industrielle dans un contexte colonial correspond donc à une exploitation des richesses de la colonie pour des intérêts externes à celle-ci. Sur ce principe on peut considérer que **l'extraction massive d'or de Guyane constitue un pillage colonial de nos ressources.**

DES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES POUR LE GRAND CAPITAL...

Le projet de la Montagne d'or est mené par un consortium associant Columbus Gold, une entreprise aurifère cotée à la Bourse de Toronto et Nordgold une « major » aurifère cotée à la Bourse de Londres. Columbus Gold est détenue pour partie par Iam Gold, une autre entreprise aurifère présente au Surinam et bien connue des Guyanais pour son projet sur la Montagne de Kaw. Nordgold est la propriété quasi-exclusive du milliardaire russe Alekseï Mordachov dont la fortune est estimée à plus de 20 milliards de dollars. L'exploitation de la Montagne d'or devrait générer un chiffre d'affaires d'environ 3,5 milliards d'euros sur une dizaine d'années, soit l'équivalent de la totalité des richesses produites en Guyane chaque année. Le montage financier de cette exploitation ne laisse aucune place au doute, **les juteux profits liés à l'extraction de l'or guyanais vont alimenter les grandes richesses du monde.**

... ET DES MIETTES POUR LA GUYANE

La mise en exploitation de la Montagne d'or devrait rapporter, selon le dossier du maître d'ouvrage, 11 millions d'euros à la commune de Saint Laurent du Maroni et 56 millions d'euros à la Collectivité Territoriale de Guyane en 12 ans.

Parallèlement, l'État français percevra 191 millions d'euros d'impôts sur les bénéficiaires. Ainsi, **sur les 3,5 milliards d'euros que va rapporter la vente des 100 tonnes d'or guyanais¹, seul 67 millions seront reversés à la Guyane, soit 2% du magot !**

UNE MAXIMISATION DES PROFITS GRÂCE À L'ARGENT PUBLIC ET AUX DÉROGATIONS DU CODE DU TRAVAIL

Une partie de la construction, de l'entretien et de l'aménagement des infrastructures sera supportée par de l'argent public. Ce sera notamment le cas pour la construction d'une centrale électrique devant alimenter la mine. De plus, des exonérations de cotisations sociales et fiscales sont programmées. Au total, sans comptabiliser les exonérations de cotisations sociales, c'est 420 millions d'euros d'argent public² qui devraient être offerts à ce projet. Lorsque l'on connaît le sous investissement chronique de l'argent public en Guyane pour développer, entre autres, les systèmes sanitaires et scolaires, **l'attribution de ces 420 millions nous laisse dubitatifs sur les objectifs de développement sociétal voulu par l'État français en Guyane.** L'isolement géographique du site d'extraction pose de vrais problèmes en termes d'organisation du travail. En effet, comment permettre aux travailleurs de maintenir une vie familiale convenable en travaillant à plus de 100km de leurs foyers. La solution avancée par la Compagnie Montagne d'Or (CMO) lors des débats publics laisse entrevoir l'organisation du travail par journée de 12 heures (10 heures de travail et 2 heures de repos), sept jours continus afin d'alterner avec une semaine de repos. De plus, la CMO a d'ores et déjà annoncé, qu'au vu de l'ampleur du projet, la mine fonctionnera 24h/24, sept jours sur sept et chaque travailleur alternera des périodes de jour et des périodes de nuit³. Ainsi, **les conditions de travail qui sont pour le moment entrevues sont largement dérogatoires⁴ au Code du Travail et laisse craindre de nombreux accidents en lien avec les cadences de travail⁵.**

1 Les ressources identifiées sont de 110,5 T d'or et 28,5 T d'or supplémentaires suspectées. Les 85 T seront donc largement dépassés. <http://www.columbusgoldcorp.com.update.editec.com/i/pdf/techrep-2017-04-28-MDO-BFS.pdf> p.22

2 https://www.wwf.fr/sites/default/files/doc-2017-09/1709_rapport_montage_d'or_mirage_economique.pdf

3 <https://montagnedor.debatpublic.fr/images/Rencontres-publiques/Atelier-emploi-effetseco-160618/Montagnedor-verbatim-160618.pdf> p.26-27

4 L'avenant n°3 de la convention collective des mines de Guyane prévoit plusieurs dérogations au Code du Travail notamment les articles L3122-6 et L3122-7 qui fixe la durée maximale quotidienne et hebdomadaire de travail de nuit.

5 Selon le projet de la CMO les mineurs travailleront 70 heures consécutives sur une amplitude horaire de 84 heures sans jours de repos inclus.

UN PROJET AUX IMPACTS MAL MAÎTRISÉS

La mise en exploitation du site de la montagne d'or soulève de nombreuses interrogations, particulièrement concernant les divers impacts du projet.

IMPACTS ÉCOLOGIQUES

Le site d'exploitation se situe entre deux réserves naturelles connues pour leur diversité exceptionnelle de faune et de flore. Malgré les garanties avancées par la CMO, nous restons particulièrement sceptiques sur la préservation de ces sites, notamment, par la sous-estimation du facteur d'attractivité de la mine qui va obligatoirement entraîner **l'installation de nombreux sites d'habitats illégaux à proximité**. De plus, l'élargissement de la piste devant mener à la mine entraînera irrémédiablement **une destruction du biotope local**. Cette destruction sera **renforcée par l'installation de nombreux habitats le long de cette piste**.

IMPACT SUR L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Comme nous venons de l'évoquer, une mine employant plus de 700 travailleurs entraîne systématiquement dans son sillage son lots de familles, de « commerçants » venant négocier des biens manufacturés, d'agriculteurs, de chasseurs, de prostitués ou de trafiquants en tout genre. Ainsi, il est probable que ce projet minier s'accompagne de l'installation d'une véritable zone urbanisée sur tout le trajet de la piste et à proximité de la mine. **Il faudra alors s'attendre à voir fleurir de nombreux abatis, une sur-exploitation de la pêche et de la chasse au sein même des réserves naturelles**.

De plus, l'orpaillage étant un moyen de subsistance important en zone forestière isolée, il faudra se préparer à voir se développer sur toute la zone une multiplication des sites d'orpaillage illégaux qui seront, pour certains, mécanisés grâce à l'accès facilité par la piste. Par conséquent, loin de réduire l'orpaillage illégal, **ce projet qui crée une percée de 120 km dans la forêt va probablement faciliter le développement des activités aurifères illégales**.

IMPACT ÉNERGÉTIQUE

Pour fonctionner, le site prévoit une consommation électrique de l'ordre de 135 Gigawattheures, soit environ 15% de la production électrique actuelle en Guyane⁶. L'ouest guyanais est pour le moment dépourvu de production électrique, ce qui rend cette zone particulièrement sensible à tout « sabotage » organisé par des iguanes, termites ou

tout autre spécimen de la faune guyanaise. Ainsi, **l'exploitation de la Montagne d'or nécessitera la création d'importantes unités de production électrique dans l'ouest guyanais**. Quel projet de ce type sera réalisable avant la mise en exploitation ? **Ce projet électrique sera-t-il supporté par des fonds publics ou par la CMO ? Quelles seront les priorités du réseau en cas de pic de consommation, comme cela se produit régulièrement en saison sèche ? Va-t-on prioriser l'exploitation minière au détriment de la population de l'ouest ?** Autant de questions auxquelles il est important que la Compagnie Montagne d'Or réponde.

IMPACT SANITAIRE

L'exploitation minière nécessitera l'utilisation de nombreuses substances toxiques et/ou dangereuses. Ainsi, **plusieurs tonnes d'explosif devraient être stockées puis utilisées**. Tout incident lié à une mauvaise manipulation ou à des erreurs de stockage pourrait entraîner une catastrophe sur le site. De plus, **l'utilisation massive de cyanure va entraîner des risques accrus de contamination de l'environnement**, surtout en cas de rupture des digues, comme cela c'est déjà produit sur d'autres mines. Dans ce cas, la catastrophe sanitaire serait énorme et de nombreuses vies seraient menacées. En outre, le **cyanure de sodium** qui sera utilisé dans cette mine **produit au contact de l'eau un gaz très inflammable et très toxique appelé acide cyanhydrique**. C'est cette réaction qui avait fait exploser une usine de production de cyanure de sodium destinée à l'exploitation aurifère en Chine en 2015 et qui avait tué plus d'une centaine de personnes et contaminé durablement l'environnement.

IMPACT PATRIMONIAL

Selon une étude de l'INRAP⁷, **plus d'une trentaine de sites archéologiques seront impactés ou détruits** par le projet minier. Une part importante de ces sites sont les témoins encore inexplorés de l'histoire du peuple premier de Guyane. **C'est donc une part de notre histoire qui sera à jamais détruite par ce projet aurifère**.

IMPACT GÉOLOGIQUE

Le site d'exploitation se situe au pied du **massif Dékou-Dékou**. Ce massif a une **composition géologique assez proche de celle du Mont Cabassou** qui s'est effondré en 2000⁸. Quel impact aura l'activité aurifère sur ce massif ? **Quel est le**

6 La production électrique actuelle est de 910 GWH selon le dossier du maître d'ouvrage p 36.

7 Compagnie Montagne d'Or, avril 2017, **Etude archéologique préalable**

8 Le massif Dékou-Dékou est recouvert d'une couche saprolitique de plusieurs mètres d'épaisseur, qui est instable. Plusieurs traces de glissement de terrains récents sont présentes en regard de la mine
État initial du milieu physique du projet Montagne d'Or, CMO, p.11, 15, 31, 37 et 40
« L'excavation d'une éventuelle fosse conduira à la mise en déséquilibre des volumes actuellement en mouvement, avec risque de glissements en masse et régression vers l'amont, ces régressions se trouvant de nature à accroître les volumes susceptibles de glisser vers la fosse »
Étude de cadrage environnemental du projet aurifère Montagne d'Or – Version finale - mai 2015, p.49-51.

risque de glissement de terrain ? Quelle surveillance de ce massif sera mise en place ? **En cas de glissement de terrain, quel sera le risque de rupture des digues de rétention des**

eaux cyanurées en contrebas ? La CMO devra apporter des réponses à toutes ces questions.

L'OR DE GUYANE : UNE RÉSERVE STRATÉGIQUE POUR LE PEUPLE GUYANAIS

L'OR UN MÉTAL AVEC PEU DE DÉBOUCHÉS INDUSTRIEL QUI SERT DE REFUGE À LA GRANDE BOURGEOISIE CAPITALISTE

Sur les 4212 tonnes d'or produites en 2015 (or extrait plus or recyclé), 57% sont allées pour la joaillerie, 21% pour l'investissement (lingots...), 14 % pour les banques centrales (trésors nationaux) et 8% pour l'industrie (électronique...)⁹. On constate donc que contrairement aux autres métaux, seule une faible part de l'or produit a un débouché industriel. **La création d'emploi lié à la transformation de ce métal est donc très limitée.** Par contre, **plus de 20% de l'or produit est transformé en lingots** servant ainsi aux **investisseurs privés à sécuriser leur fortune**, l'or représentant une valeur refuge en temps de crise économique.

LA DIMENSION STRATÉGIQUE DE L'OR

L'or contient une dimension stratégique et c'est à ce titre qu'il est acheté par les **banques centrales**. Les cinq plus grandes réserves d'or au monde concernent la banque centrale des États Unis (>8000 tonnes), celle d'Allemagne (3500 tonnes), le FMI (2800 tonnes), l'Italie (2400 tonnes) et la France (2300 tonnes). On constate donc que les banques

centrales qui détiennent les plus grandes réserves d'or sont celles qui résistent le mieux aux crises économiques. **La détention d'or par les banques centrales limite les phénomènes d'inflation/déflation monétaire et limite l'impact des crises financières et monétaires.** Est-ce à ce titre que Nordgold multiplie les grands projets miniers, afin de revendre un maximum de lingots à son client privilégié que constitue la Banque centrale russe¹⁰ ?

L'OR DE GUYANE DOIT SERVIR LES INTÉRÊTS DU PEUPLE GUYANAIS

Comme nous venons de le voir, l'utilisation de l'or pour alimenter les banques centrales peut être stratégiquement intéressante. **Une Guyane souveraine n'aura-t-elle pas besoin de cet or pour constituer son trésor national et sécuriser son économie ? N'est-ce pas ainsi que ce métal précieux peut vraiment être utile pour l'intérêt général du peuple guyanais ? Dans une perspective d'indépendance politique et financière, les ressources aurifères guyanaises pourront s'avérer précieuses, ce sera alors au peuple guyanais souverain de décider ou non de son exploitation.**

CONCLUSION

Pour l'UTG, les questions relatives à la préservation de l'environnement guyanais sont importantes. Cependant, avec ce cahier d'acteur, l'Union des Travailleurs Guyanais a tenu à rappeler les questions fondamentales d'ordre économique et stratégique qui nous opposent au projet Montagne d'or. L'UTG s'est de tout temps battu pour l'in-

térêt général du peuple guyanais dans toutes ses composantes et continuera de se battre pour voir un jour Laguiyann s'émanciper et devenir enfin souveraine.

⁹ État de production et de la demande d'or en 2016, Pierre Croharé

¹⁰ « L'achat de l'or monétaire est une mesure de soutien à l'industrie nationale d'extraction d'or, qui produit environ 300 tonnes par an, dont près des deux tiers se retrouvent dans les dépôts de la Banque centrale russe. »
<https://fr.sputniknews.com/russie/201802281035325166-russie-augmentation-reserves-or-raisons/>